



DOSSIER DE PRESSE

Patrimoine mondial de l'UNESCO : Le Département s'engage !



Contact Presse
Direction de la Communication
Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 06 60 48

Suivez-nous sur :



Ce lundi 30 janvier 2017, **Édouard COURTIAL**, Ancien Ministre, Député de l'Oise et Président du Conseil départemental et **Gilles SELLIER**, Conseiller départemental délégué chargé des Anciens Combattants apportent leur soutien **aux trois sites candidats à l'inscription sur la liste au patrimoine mondial de l'UNESCO**: la nécropole française militaire française de Royallieu à Compiègne, la nécropole nationale de Cuts et la nécropole franco-allemande de Thiescourt.

Ces candidatures seront déposées le mardi 31 janvier 2017 au siège de l'UNESCO à Paris dans le cadre **d'un dossier franco-belge réunissant 139 sites funéraires et mémoriels du front ouest de la Première Guerre mondiale**.

À travers ce déplacement, le Département affirme son soutien à ce projet qui s'inscrit dans le cadre du Centenaire de la Grande guerre. Il témoigne également de sa profonde reconnaissance aux Anciens Combattants dans l'Oise pour leur sacrifice et de son attachement au devoir de mémoire.

POURQUOI INSCRIRE DES NECROPOLES AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE?

C'est à l'occasion de la Guerre de 1914-1918 qu'ont été créées les premières nécropoles militaires. Auparavant le soldat était enterré dans une fosse commune, sans mention de son nom. **L'aménagement de nécropoles témoigne de la naissance d'un autre rapport à leur engagement : il dispose désormais d'une tombe individuelle faisant figurer son nom**. Ce tournant d'humanité, et l'émergence du « devoir de mémoire » sont au cœur du projet de classification Unesco. Par la suite, tous les pays créeront des grands cimetières de soldats.

Cette mobilisation pour l'inscription des trois sites oisiens au patrimoine mondial témoigne également d'une volonté forte du Département de **s'engager dans une démarche autour du « Devoir de Mémoire »**, dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre.

LA MOBILISATION DES DÉPARTEMENTS DE L'OISE, DE LA SOMME ET DE L'AINSE

Les trois Départements picards, l'Oise, l'Aisne et la Somme, sont membres de l'association « *Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre* » qui réunit les 14 conseils départementaux de la partie française du front occidental de la Grande Guerre.

Elle est co-présidée par Laurent SOMON, Président du Conseil départemental de la Somme.

Fondée le 12 juillet 2011, l'association porte pour la France conjointement avec la Belgique (Flandre, Wallonie), ce dossier de candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de 139 sites ou éléments du bien candidat : « *Sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale. Front ouest* ». Pour mener cette action, elle s'appuie sur un comité scientifique et un partenariat constitué des propriétaires (État français, communes et privés) et gestionnaires des sites, éléments de ce bien transnational désigné sous l'appellation « *Sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale. Front ouest* ».

► **Prochain rendez-vous** : Commémoration de la première libération de l'Oise de la première avec les associations combattantes et les collégiens.

Vendredi 3 mars 2017, à l'Hôtel du Département

Auparavant les collégiens rencontreront Régis Hautière, auteur, et Hardoc, illustrateur de la BD « *La Guerre des Lulus* ». Une exposition sur cette bande dessinée retraçant les aventures d'enfants en Picardie pendant cette guerre sera également inaugurée.

Contact Presse

Direction de la Communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 06 60 48

Suivez-nous sur :



LES TROIS SITES CANDIDATS AU PATRIMOINE MONDIAL

La nécropole française et le cimetière allemand de Thiescourt

La nécropole française et le cimetière allemand de Thiescourt ont été élevés en 1920 à l'emplacement d'une fosse collective qui aurait été établie par les autorités militaires allemandes pendant la guerre et qui contenait 50 corps de soldats allemands et français.

La grande majorité des soldats allemands inhumés à Thiescourt ont été tués lors des combats de 1918, en particulier lors de « *la bataille de Noyon* » en juin et lors des batailles défensives du Matz en août.

La nécropole nationale de Cuts

En mai 1918, un bataillon de tirailleurs somalis, composé de soldats originaires des « *petites colonies* » de l'Océan indien, est envoyé au Mont de Choisy (Cuts), afin d'aider à tenir les positions françaises face aux forces allemandes. Lors de ces combats, de nombreux soldats de ce bataillon, originaires notamment des Somalis et des Comores, ont perdu la vie. Ils font partie des 3 307 soldats inhumés dans la nécropole nationale de Cuts, édifiée par la France en mars 1920.

Depuis près d'un demi-siècle, la commune et la nécropole de Cuts font régulièrement l'objet de commémorations à la mémoire des soldats des colonies engagés dans le conflit.

La nécropole militaire française de Compiègne (Royallieu)

Dès le 11 novembre 1914, Compiègne devient une « *ville-hôpital* » majeure car à 15 km du front, stabilisé au nord-est de la ville jusqu'en mars 1917. D'août 1914 à fin 1918, 26 hôpitaux temporaires fonctionnent dans la ville et à sa périphérie. Ces hôpitaux sont le lieu d'innovations médicales notoires.

En janvier 1917, le conseil municipal sollicite les autorités militaires et sanitaires pour créer un cimetière militaire à proximité du cimetière civil sud. Jusqu'alors, les soldats décédés dans les hôpitaux de la ville étaient inhumés dans les cimetières communaux. Mais face à l'ampleur des besoins, la création d'un cimetière dédié s'impose. Il est ouvert en 1918 par l'hôpital n°16 implanté à proximité dans la caserne de Royallieu.

Les soldats inhumés décèdent des suites de leurs blessures mais aussi de maladies (typhoïde, grippe espagnole...). Ils appartiennent pour la plupart aux troupes coloniales ;

Le 11 novembre 1938, la nécropole est choisie en raison de sa proximité avec la Clairière de Rethondes, symbolisant la fin des combats, pour accueillir la flamme transmise depuis la tombe du Soldat inconnu de l'Arc de Triomphe vers les zones de l'ancien front. Elle figure parmi les cinq nécropoles nationales étapes (Saint-Acheul, Châlons-sur-Marne, Notre-Dame de Lorette et Douaumont).

Contact Presse

Direction de la Communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 06 60 48

Suivez-nous sur :



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Rédaction du dossier de demande d'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial Depuis septembre 2015 – 15 Septembre 2016

Remise officielle du dossier à l'UNESCO par les gouvernements français et belge 31 Janvier 2017

Étude des dossiers par les experts de l'UNESCO Mars 2017-Mai 2018

Inscription espérée des « **Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front ouest)** » sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO **Juin 2018**

LE DEPARTEMENT DE L'OISE ET LE DEVOIR DE MEMOIRE, C'EST AUSSI...

- 184 000€ investis pour créer une salle d'exposition numérique à destination du public scolaire au Mémorial de la Clairière de l'Armistice
- Près de 100 collégiens mobilisés dans le parcours « Travail d'Histoire et de mémoire », en partenariat avec l'Education nationale, l'ONAC et certaines associations patriotiques de l'Oise.
- 60 000€ d'aides aux associations patriotiques, sanctuarisés depuis 2015.
- En 2017, une nouvelle aide en plus de l'acquisition de drapeaux, celle à l'achat de gants blancs et de baudriers pour les porte-drapeaux.
- Un comité de travail pour élaborer un programme d'actions dans le cadre du Centenaire de la Grande guerre qui sera présenté au printemps.

Contact Presse
Direction de la Communication
Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 06 60 48

Suivez-nous sur :

